

# BIEN GÉRER LA TRANSMISSION DE SON ENTREPRISE

Une mission au cœur de laquelle se trouvent à la fois l'entreprise,  
la famille et les finances

ASSURER L'AVENIR DE SA PROPRE ENTREPRISE



## ► TRANSMISSION D'ENTREPRISE - UN SUJET SOUVENT TABOU

### Le défi:

On ne règle sa succession qu'une fois dans sa vie. Il s'agit d'une étape importante tant sur le plan émotionnel qu'entrepreneurial. Les aspects familiaux et personnels ont une influence sur l'entreprise; des conflits d'intérêts sont par ailleurs possibles.

### Début et fin d'une tranche de vie:

Au même titre que la création de sa propre entreprise, la gestion de la succession constitue une étape importante, avec son lot d'incertitudes et de craintes. Par conséquent, bon nombre d'entrepreneurs appréhendent cette tâche difficile. Souvent, le problème est remis à plus tard: «la priorité reste tout de même l'exploitation opérationnelle», aime-t-on à répéter.

### Ne pas reporter à plus tard:

Remettre à plus tard peut avoir la conséquence suivante: il peut manquer un temps précieux lors de la mise en œuvre du règlement de la succession. Il faut du temps pour régler une succession de manière optimale. Un manque de temps peut avoir des effets négatifs:

- Il n'est pas possible de définir de façon optimale les responsabilités en concernant la direction de l'entreprise. La survie de l'entreprise n'est, de ce fait, pas assurée après la succession.
- Le produit de la vente souhaité pour l'entreprise ne peut pas être réalisé car la vente est effectuée dans des délais très courts. Cette pression peut être évitée si l'on a assez de temps à disposition dans le processus de vente.
- Le produit de la vente est fiscalement diminué car on a omis de doter l'entreprise de la structure fiscale/juridique optimale au bon moment.

### Prenez les commandes – c'est vous qui déterminez le rythme:

Afin de dissiper les craintes liées à la succession, il est recommandé d'être dans un premier temps sensibilisé au problème. Avoir à l'esprit les considérations suivantes constitue une bonne approche de la question:

1. Je souhaiterais planifier la succession pour moi-même et pour mon entreprise.
2. L'organisation de l'entreprise doit être conçue de manière optimale en vue de la succession.
3. Je ne sais pas exactement qui sont les acquéreurs (famille, collaborateurs, concurrents, autres) potentiels de mon entreprise.
4. Je ne connais pas la valeur exacte de mon entreprise.
5. J'ai des questions concernant les répercussions fiscales de la succession.
6. Je ne sais pas si, dans le cadre de ma prévoyance, je tire pleinement profit des possibilités de rachat et de versement.
7. Je ne sais pas exactement qui reçoit quelles parts de mon patrimoine en cas de divorce ou si je décède.
8. Je suis disposé, au cours d'un premier entretien sans engagement, à présenter mes derniers comptes annuels et ma dernière déclaration fiscale.

## ► LES ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉUSSIR SA SUCCESSION

Le principal segment de clientèle de BDO est constitué par les petites et moyennes entreprises. BDO est donc une société de conseil très compétente en matière de règlement des successions. Nous avons, sur la base de nos expériences, élaboré un guide en matière de succession.

### Phase 1:

Initialisation/  
sensibilisation

- Le dernier grand projet en tant qu'entrepreneur. Céder l'œuvre d'une vie et voir un tel acte comme une chance à saisir.
- Nos experts en matière de succession vous donnent de précieuses indications dans le cadre d'un atelier personnalisé sur la question
- Notre outil «Contrôle succession» permet d'aborder de façon systématique des sujets liés à la succession
- Cet atelier sur le thème de la succession vous apporte:
  - une brève analyse SWOT concernant la succession de votre entreprise
  - une première évaluation des options de succession
  - un calendrier approximatif pour la suite de la procédure



**En tant qu'entrepreneur, vous êtes sensibilisé et souhaitez vous occuper activement de la succession de votre entreprise.**

### Phase 2:

Analyse détaillée/définir les options de succession/décision de principe

- La question qui se pose est la suivante: que faut-il faire pour que la succession de l'entreprise puisse être effectuée? Quelles options concrètes existe-t-il en matière de succession?
- Une analyse détaillée est établie pour chaque thème lié à la succession.
- .
- **Thèmes liés à la succession:**
  - Profil de performance
  - Organisation de l'entreprise
  - Direction de l'entreprise
  - Personnel
  - Comptabilité
  - Points forts et opportunités de l'entreprise
  - Points faibles et risques de l'entreprise
  - Famille
  - Relation famille – entreprise
  - Rapports de patrimoine/de propriété
- Il en résulte, pour chaque domaine, une évaluation et un calendrier afin que la succession puisse être entreprise.



**En tant qu'entrepreneur, vous prenez la décision de principe relative à une option de succession.**

### Phase 3:

Planification de la succession/  
mise en œuvre des mesures nécessaires pour que la succession puisse

- La situation initiale est claire et l'entrepreneur a choisi une option de succession. Qu'y a-t-il à faire concrètement et qui fait quoi?
- Un plan directeur est élaboré pour chaque thème lié à la succession en vue de la mise en œuvre de l'option de succession choisie.
  - Impôts
  - Droit
  - Prévoyance vieillesse
  - Urgence
  - Objet/prix/période de la vente
  - Motif de la succession
  - Objectifs de la succession
  - Capacité du successeur
  - Variantes de succession
  - Préparation de la succession
- Notre expert en matière de succession soutient l'entrepreneur, en concertation réciproque, dans la mise en œuvre du plan directeur.



**Après la mise en œuvre du plan directeur, les conditions permettant la succession de l'entreprise sont réunies.**

### Phase 4:

Mise en œuvre du règlement de la succession

- Une fois que l'entreprise a été préparée à la succession, il convient de procéder au règlement de la succession proprement dit.
- Les conditions nécessaires à la succession de l'entreprise sont réunies; le règlement de la succession proprement dit est mis en œuvre
- En cas de succession interne à la famille, cela implique:
  - le transfert de la responsabilité en matière de direction
  - la garantie du financement
  - le transfert de la propriété
- En cas de succession externe à la famille:
  - cela implique le début du processus de vente



**La succession de l'entreprise est achevée.**

## PRENEZ CONTACT AVEC NOUS

Veillez prendre contact avec nous pour en savoir davantage à ce sujet ou notre expertes:

Aarau Tél. +41 62 834 91 91  
Affoltern a. A. Tél. +41 43 322 77 55  
Altdorf Tél. +41 41 874 70 70  
Baden-Dättwil Tél. +41 56 483 02 45  
Bâle Tél. +41 61 317 37 77  
Berne Tél. +41 31 327 17 17  
Bienne Tél. +41 32 346 22 22  
Burgdorf Tél. +41 34 421 88 11  
Coire Tél. +41 81 403 48 48  
Delémont Tél. +41 32 421 06 66  
Frauenfeld Tél. +41 52 728 35 00

Fribourg Tél. +41 26 435 33 33  
Genève Tél. +41 22 322 24 24  
Glaris Tél. +41 55 645 29 30  
Granges Tél. +41 32 654 96 96  
Herisau Tél. +41 71 353 35 33  
Lachen Tél. +41 55 451 52 30  
Langenthal Tél. +41 62 919 01 70  
Laufon Tél. +41 61 766 90 60  
Lausanne Tél. +41 21 310 23 23  
Liestal Tél. +41 61 927 87 00  
Lucerne Tél. +41 41 368 12 12

Lugano Tél. +41 91 913 32 00  
Olten Tél. +41 62 387 95 25  
Saint-Gall Tél. +41 71 228 62 00  
Sarnen Tél. +41 41 666 27 77  
Sion Tél. +41 27 324 70 70  
Soleure Tél. +41 32 624 62 46  
Stans Tél. +41 41 618 05 50  
Sursee Tél. +41 41 925 55 55  
Wetzikon Tél. +41 44 931 35 85  
Zoug Tél. +41 41 757 50 00  
Zurich Tél. +41 44 444 35 55

[www.bdo.ch](http://www.bdo.ch)